

## Maison de l'Absinthe

## Raphaël Gasser nommé nouveau directeur

Le Conseil de fondation de la Maison de l'absinthe a désigné son nouveau directeur de l'institution. L'entrepreneur loclois, Raphaël Gasser, succédera à Yann Klauser et prendra ses fonctions au 1<sup>er</sup> septembre prochain.



Yann Klauser (à gauche) passant le témoin à son successeur, Raphaël Gasser.

Photo : Maison de l'Absinthe

La Maison de l'absinthe (MABS) tient son nouveau directeur. Hier mardi, son Conseil de fondation a annoncé, par communiqué de presse et « avec un grand plaisir », le nom du successeur de Yann Klauser, initiateur, concepteur du projet et premier directeur de la MABS. Il s'agit du loclois Raphaël Gasser. Actif depuis une vingtaine d'années dans l'édition, la communication, le marketing et la numérisation, l'entrepreneur engagé dans le canton, né en 1978, a notamment dirigé Gasser Media, entreprise familiale au Locle jusqu'en 2018 et fondé Rolling SA à Neuchâtel dans le domaine de la communication et le marketing numérique.

Cette nomination est pour l'intéressé le début d'un nouveau chapitre professionnel, lui qui, avec l'accentuation extrême de la numérisation, se voyait contraint de travailler avec les géants du secteur, élément qui l'incommodait. « Je cherchais à me reconverter dans l'écotourisme avec l'intention de valoriser le patrimoine et les savoir-faire existants dans nos régions périphériques », explique par téléphone Raphaël Gasser, qui est aussi actif comme bénévole dans plusieurs manifestations et associations des montagnes neuchâteloises, comme le Corbak festival ou le Moultipass à La Chaux-du-Milieu.

Voir suite en page 3



Le Syndicat.

Invitation à tous-tes les membres  
Unia du Val-de-Travers

Judi 29 août 2024

Secrétariat Unia, place de la Gare 3 à Fleurier

Rejoignez le comité régional qui siège à 18 h 30,  
et/ou pour un apéro/grillades dès 20 heures environ

Toutes les personnes intéressées sont bienvenues!

Nous apprécions si vous nous annoncez votre présence  
(tél au 0848 20 30 90 - mail neuchatel.evenements@unia.ch)

Bien cordialement

Votre syndicat Unia

# Courrier

## Val-du-Travers

### HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl  
Impressum Rédaction :  
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier  
+41 32 861 10 28  
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 90.- TTC

Publicité (+ TVA) :  
Annonce : Fr. 0.72 le mm. Réclame : Fr. 1.33 le mm  
Délai pour le dépôt des annonces :  
Lundi à 14 h.  
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

## LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 22 août 2024 N° 30

PAGE 8

HORAIRE TRANSN 2025

Le no man's land du  
Haut-Vallon ?

PAGE 9

PAGE COMMUNALE

Rentrée scolaire et préven-  
tion routière.

PAGE 11

BOXE

Une montagne de muscles à  
Couvét.

PREMIER CAHIER

Chronique régionale 2, 3  
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Manifestations/Tables 5  
Informations pratiques 6  
Chronique régionale 7

Les sports

Chronique régionale

TROISIÈME CAHIER

Infos communales

Où sortir

Les sports

Affaires immobilière

7

8

9

10

11

12

En plus dans ce numéro

Le café shop des Lerreux,  
à Fleurier, vous propose sa  
carte de pizza, de hamburger  
et de çebap, à déguster sur  
place ou à l'emporté !

3 CAHIERS | 12 PAGES

Lien direct

Quand la télé déraile...

Longtemps, la télévision a joué le rôle de porte-voix autoproclamé de la réalité du monde. Et si ce n'était en fait qu'une prémisse aux réseaux sociaux ? Un énorme canal de diffusion, contrôlé par une infime minorité pour gaver la majorité de ses propres réalités ? Son but n'est d'ailleurs pas nécessairement malsain de nature. Contrôler signifie éviter les dérives mais aussi « influencer ». Et parfois, cela peut s'avérer très dangereux. Globalement, le fait que quelques extrémistes tentent d'immiscer le chaos entre les communautés (musulmane, chrétienne, juive,...) n'est en rien une réalité imposable à l'ensemble de la population. « La majorité » vit très bien ensemble. Or, la télé a tendance à faire des généralités à partir d'une minorité d'illuminés ! Pour comprendre ce mécanisme pervers, peut-être faut-il relire l'allégorie de la caverne de Platon dans laquelle des humains sont enchaînés dans une grotte. Ils tournent le dos à la lumière et ne perçoivent la réalité qu'à travers les ombres projetées sur le mur. Un jour, un prisonnier parvient à s'enfuir et à accéder à la réalité. Il revient alors pour en informer les autres. Mais ceux-ci refusent de le croire, aveuglés qu'ils sont par les ombres qu'ils ont fini par considérer comme unique réalité. Et ils le tuèrent. Sinon, en moins radical, vous pouvez aussi simplement éteindre la télévision, ça va aussi hein !

Le Lynx

## Naissance

Julia Tüller

## Décès

M. Fernand JeanRichard  
dit « Fernand du Lac », 96 ans

M<sup>me</sup> Aline Lecat,  
née Marconnot, 74 ans

M. Michel Pagnier,  
68 ans, Travers

M<sup>me</sup> Marie France Mengong,  
78 ans

M<sup>me</sup> Elda Thiébaud,  
née Monnet, 85 ans, Travers

M. Jean-René Lebet,  
38 ans

M. Gérard Bourquin,  
79 ans, Couvet

## À LOUER

aux VERRIÈRES  
AU GRAND-BOURGEAU 84  
**Appartement 3 pièces**  
Loyer **Fr. 550.-**  
charges comprises  
Tél. 079 357 56 89



## LETTRES OUVERTES

## LETTRES OUVERTES



### Lettre de la Fondation Lermite

Dimanche 18 août a eu lieu le vernissage de l'exposition Lermite, au Grand-Cachot-de-Vent, pour célébrer les 60 ans de son existence. Jusqu'au 15 septembre, le public peut y admirer successivement le premier et second des cinq immenses décors de théâtre créés par Lermite pour la pièce Le Solitaire des Sagnes, d'après le roman d'Oscar Huguenin, adapté et mis en scène par Jacques Stuedler. Les autres toiles de cette série sont représentées par des reproductions photographiques sous forme réduite. Le tout est accompagné par de très beaux travaux des étudiants de l'Académie de Meuron qui se sont inspirés de l'œuvre de Lermite. Et, fait rare,

le chef-d'œuvre expressionniste Le Calvaire brévinien est également montré.

Les décors avaient été soigneusement préservés par M<sup>me</sup> Stuedler. Après leur restauration par Anouk Gehrig, sur demande de l'Association Décors de Théâtre, la Fondation Lermite a pu les acquérir grâce au soutien du Service culturel de Neuchâtel, de la Loterie Romande et grâce à la générosité de ses amis donateurs.

Ils sont les seuls témoins de cette facette de la création lermiteuse qui pourtant avait créé de nombreux

décors pour le théâtre de Bienne et pour les sociétés locales.

Jean-Pierre Schmid, dit Lermite, était étroitement lié au Grand-Cachot puisque dans les années 60, à l'époque de Pierre von Allmen, il s'était fortement engagé pour la sauvegarde de cette ferme de 500 ans devenue un site culturel.

Le changement des décors aura lieu lors de la journée patrimoniale le 1<sup>er</sup> septembre, journée qui comprendra également des visites guidées de la Ferme.

Ingrid Wilson, présidente de la Fondation Lermite, Travers

### Fusiller les canards le long de l'Areuse : une pratique insensée

Hélas, cette triste habitude va reprendre depuis ce début septembre jusqu'à fin janvier ! C'est néfaste pour la biodiversité et dangereux pour le public.

En effet, les colverts, très essentiellement visés, ne sont pas du tout en surnombre. Ils ont assez de prédateurs naturels. Une régulation à coup de fusils n'a pas sa place.

Le biotope de notre principale rivière avec ses berges, constitue

une richesse qui mérite de se développer dans une sereine tranquillité. Et aussi, l'envoi de chiens le long des berges, pour débuser les canards, n'arrange rien.

Quant au danger pour le public ! Il est clair que les rives de l'Areuse sont très fréquentées par les promeneurs à pied et à vélo.

Notre Conseil d'État peut facilement faire cesser cet abattage. Il lui suffit d'ajouter quelques

mots dans l'arrêté sur la chasse qu'il édicte chaque année. Nos élus des autorités communales devraient réaliser la nécessité de le demander expressément. Ce serait par là démontrer que le slogan « Qualités naturelles », cher à Val-de-Travers, n'est pas une coquille vide.

Jean-Marie Vermot-Petit-Outhenin, Travers

### Biodiversité en péril, il est temps d'agir

Le 22 septembre, le peuple suisse va se prononcer au sujet de l'initiative « biodiversité ». La préservation de nombreuses espèces animales et végétales est en jeu alors que la majorité des voyants sont au rouge. La biomasse des insectes est en fort recul comme l'ont montré de nombreuses études. Les plus âgés d'entre nous se souviennent qu'il fallait régulièrement laver le pare-brise des voitures lors d'un long trajet car d'innombrables insectes « éclafés » diminuaient la visibilité. Aujourd'hui, ce geste ne se fait presque plus et bon nombre de stations d'essence ne mettent même plus le matériel de nettoyage à disposition !

Concernant les oiseaux, la liste des espèces disparues ou en fort recul depuis le milieu du 20<sup>e</sup> siècle est longue. Les chasseurs ont perdu la perdrix grise dont les compagnies fréquentaient les prairies des environs de Boveresse et Couvet. La caille des blés n'y chante plus et l'alouette des champs, si nombreuse il y a encore quelques années, n'y fait plus que de rares apparitions.

Les opposants à l'initiative argumentent que d'autres espèces sont apparues ou ont augmenté leurs effectifs. Pensez-ils alors aux espèces envahissantes ? Des plantes ou insectes sont effectivement nouvellement arrivés, mais ils ne sont pas vraiment les bienvenus. Il faut beaucoup d'énergie et d'argent pour les éradiquer ou au moins les contenir.

Certes, la grande faune va mieux et regagne le terrain perdu au siècle passé. L'aigle royal est revenu, le grand-duc aussi, sans parler du loup, ce prédateur controversé qui suit le cerf, lui aussi nouvellement de retour. Ces espèces qui avaient aussi presque toutes disparues, ont bénéficié de lois les protégeant.

Pour la grande majorité des autres, leur diminution ou disparition est inquiétante car cela signifie que c'est leur milieu de vie (qui est aussi le nôtre) qui est en mauvais état. Concernant les rivières, de trop rares renaturations se font dans le canton, mais lorsqu'elles sont réalisées, le résultat est immédiat. La nature reprend vie et montre rapidement sa beauté, à l'instar de ce qui a été fait sur l'Areuse à Môtiers.

Protéger la nature et développer l'agriculture peuvent aussi aller de pair. Les progrès déjà réalisés dans cette direction doivent être renforcés : ce n'est qu'en préservant les ressources naturelles que nous pourrions garantir la sécurité alimentaire à terme.

Si l'on veut garder l'espoir que nos enfants puissent écouter l'alouette chanter, il est nécessaire de voter positivement le 22 septembre à l'initiative « biodiversité » !

Jean-Daniel Blant, Fleurier

### Rentrée scolaire

## Entre stabilité et nouveautés

Lundi, 19'377 élèves et 2047 enseignants ont repris le chemin de l'école obligatoire. Cette rentrée est marquée par la stabilité : l'introduction de l'éducation numérique se poursuit, en tant que discipline, en 5<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années et l'enseignement de l'allemand par immersion est désormais proposé dans tous les centres scolaires. Elle se place également sous le signe des nouveautés avec l'introduction d'un nouveau moyen d'enseignement sur la Citoyenneté en 11<sup>e</sup> année, de nouvelles brochures d'information pour les parents et des antennes wifi spécialement conçues pour les écoles.

Lundi, 6558 élèves fréquentent l'une des 368.5 classes du cycle 1, 7100 élèves l'une des 375.5 classes du cycle 2 et 5189 élèves l'une des 269 classes du cycle 3. En outre, 530 élèves ont rejoint l'une des 54 classes spéciales ou d'accueil. Les chiffres définitifs seront toutefois publiés cet automne dans le Mémento statistique de l'école neuchâteloise, sur la base des effectifs relevés au mois d'octobre.

#### Poursuite de l'introduction de l'éducation numérique

Introduite progressivement en tant que discipline depuis 2022, l'éducation numérique fait son apparition dans les classes de 5<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années. L'ensemble de la scolarité obligatoire sera couverte à la rentrée 2026.

À partir de la 7<sup>e</sup> année, les élèves bénéficient d'une heure supplémentaire à la grille horaire pour développer leurs compétences dans ce

domaine. Aux plus petits degrés, les contenus spécifiques à cette discipline sont abordés de manière transversale.

Les classes de la 7<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année sont aussi progressivement dotées d'antennes wifi spécialement conçues pour les écoles. En effet, elles disposent d'un dispositif permettant de ne les activer qu'à la demande, de manière à limiter les rayonnements et la consommation d'énergie.

#### Allemand par immersion partout dans le canton

L'enseignement de l'allemand par immersion poursuit sa forte croissance avec une augmentation de l'ordre de 30%. Chacun des treize centres scolaires cantonaux dispose désormais de classes proposant un enseignement de l'allemand par immersion.

Cet enseignement se fait soit dans le cadre de l'une des 79 classes

PRIMA (programme d'immersion en allemand sous forme de filières), soit dans le cadre de l'une des 111 classes ANIMA (année d'immersion en allemand). Cet enseignement par immersion est devenu aujourd'hui une composante exemplaire de l'école neuchâteloise. Il concerne près de 3416 élèves de l'école obligatoire, soit 18%.

#### Deux nouvelles brochures d'information destinées aux parents

L'information aux parents s'actualise sur deux sujets : la connaissance de l'école neuchâteloise et l'évaluation des apprentissages des élèves. Les brochures existant déjà sur ces thématiques ont été complètement revues. Le portail rpn.ch viendra compléter la présentation de l'école neuchâteloise grâce à un onglet « école-familles » réorganisé prochainement et qui sera mis à jour régulièrement.

#### Trois fascicules pour aborder la Citoyenneté

Les élèves de 11<sup>e</sup> année utilisent dès cette rentrée, le nouveau moyen d'enseignement « Citoyenneté », composé de trois fascicules indépendants :

- Citoyenneté, État, démocratie
- Confédération, cantons, communes
- Budget, revenus, dépenses (cette dernière partie permet, entre autres, de mettre en garde les élèves contre les risques de l'endettement).

Ce moyen d'enseignement est utilisé dans le cadre de la discipline « Monde contemporain et citoyenneté », dont une période hebdomadaire est dédiée à l'éducation civique et citoyenne. À relever que ce moyen fait office de pionnier en Suisse romande.

Comm.



ILS SONT SORTIS POUR...

#### Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

**Mercredi 14 août** : à 12 h 50 à Noiraigue, intervention technique secours routier, H10, en collaboration avec le détachement de premier secours 1 de Neuchâtel et un service d'ambulance.

**Dimanche 18** : à 5 h 25 à La Grande Béroche, renfort à la région Littoral, en raison des inondations avec pompe gros débit, finalement sans engagement sur place.

Plus d'infos : [www.sdis-valtra.ch](http://www.sdis-valtra.ch)



## Raphaël Gasser nommé nouveau directeur

Suite de la page 1

### « Même vision »

Lors des festivités des dix ans de la MABS, en juin dernier, le président de la fondation, Baptiste Hurni, nous avouait qu'un profil identique à Yann Klauser, directeur depuis le début en 2014, serait difficile, voire impossible à trouver. La fondation de la MABS fait le choix d'un profil différent, mais décidé « au regard de ses qualités humaines, de ses compétences professionnelles, de sa grande expérience managériale et de son sens stratégique », dit son communiqué. Le processus de recrutement s'est déroulé durant l'été avec un examen final de trois candidatures, conduit par des professionnels. Au total, la fondation de la MABS relève une cinquantaine de candidatures, dont sept avaient été sélectionnées au préalable.

« À première vue, j'ai pensé que les compétences demandées ne me correspondaient pas », note le futur directeur de l'institution. Ce n'est qu'après plusieurs lectures de l'annonce qu'il a estimé son expérience valable et

s'est lancé. « J'ai pu voir que nous partageons la même vision avec le Conseil de fondation », ajoute-t-il. Un Conseil qui lui accorde toute sa confiance pour conduire le développement de l'institution avec succès « au service du Val-de-Travers et du Pays de l'Absinthe, du patrimoine régional, de la branche professionnelle et du tourisme », souligne le communiqué de la fondation. Une MABS qui, au fil de ses dix ans d'existence, a accueilli plus de 120'000 visiteurs et est devenue le troisième musée en fréquentation du canton.

### « Un produit qui s'apprécie »

En tant que loclois, quel est le rapport du nouveau directeur de la MABS au mytique breuvage ? « Déjà, c'est un produit que j'apprécie et qui permet des moments de joie et de partage », détaille Raphaël Gasser. Celui qui est actif bénévolement dans la Vallée de La Brévine ajoute qu'il a l'habitude de déguster l'apéritif anisé. La défense du patrimoine et de la culture lui tient aussi à cœur. Il fut actif dans la Foire du livre du

Locle, aux Éditions G d'Encre et œuvre toujours comme bénévole pour le Musée de l'horlogerie du Locle.

S'il est certain qu'avec le départ de Yann Klauser, après dix années à la tête de la MABS, une page se tourne, Raphaël Gasser ne va pas tout changer. « Je vais travailler dans la continuité », dit-il, avouant bien connaître la MABS pour y amener ses amis. « Dès que j'ai des proches en visite, je les emmène à la Maison de l'Absinthe et si au départ ils ne souhaitent pas goûter, ils finissent par dire oui. Car cela fait envie et en vie, en deux mots ! », précise-t-il. De plus, Raphaël Gasser avait entrepris, lors de sa jeunesse, des études d'anthropologie et de muséographie. Un bagage supplémentaire pour débiter son aventure au sein de la MABS. En octobre prochain, le vernissage de la nouvelle exposition temporaire sera la première occasion pour le nouveau directeur de rencontrer le public.

Gabriel Risold

## Soirée disco à la patinoire Une disco... et Un P'tit Plus!

C'est bien connu désormais, l'association Un P'tit Plus a toujours le don... de soi (bien entendu) mais aussi le don de toujours organiser ses événements avec une petite surprise inattendue. Un petit truc en plus qu'on n'attend pas forcément et qui fait la différence. Alors quand la grande équipe d'Un P'tit Plus met sur pied une soirée disco à la patinoire, elle n'attend pas que la glace fonde mais elle propose de danser sur des tubes des années 1980... avec des patins !

### Le 31 août dès 22 heures

La nouvelle « surprise des chefs » est donc une disco sur glace, au Centre de sports de glace de Fleurier. Celle-ci est agendée au 31 août, entre 22 heures et 3 heures du matin. L'entrée vous sera facturée dix francs et vous pourrez ensuite louer une paire de patins pour glisser sur les meilleurs morceaux des années 1980. Il est recommandé de passer par une pré-réservation en ligne sur

le site « unptitplus.ch ». Il vous sera proposé sur place de la restauration faite maison ainsi que des buvettes bien entendu.

### Déguisements bienvenus

« C'est l'été et il fait chaud ! Il est donc bon de penser à prendre le frais autour d'une petite glace », fait fondre Dominique Cretenet d'Un P'tit Plus. « Une partie des bénévoles osera porter le déguisement alors on encourage fortement les futurs danseuses et danseurs à venir déguisés également. » Plus il y aura de danseurs et plus le bénéfice de la soirée permettra d'aider les enfants atteints de cancer ainsi que leurs familles. L'intégralité de la recette sera directement dédiée à leur soutien au quotidien. Les moins courageux, pourront toujours trouver un point de chute, a priori moins sportif le 22 septembre prochain avec le second lot de l'année de l'association.

Kevin Vaucher

## Chancellerie d'État Changement d'adresse pour les documents d'identité

Dès demain vendredi, les personnes désirant obtenir ou renouveler un passeport suisse devront désormais se rendre au premier étage du pôle administratif de la rue de Tivoli 28 à Neuchâtel-Serrières, toujours sur rendez-vous. Ce déménagement s'inscrit dans le cadre du regroupement de l'administration : le programme vitamine.

La nouvelle adresse du service cantonal de la population, rue de Tivoli 28 à Neuchâtel, se trouve à quelques centaines de mètres seulement des bureaux actuels. On y accède en suivant la signalétique piétonne en place le long de la rue de Tivoli, indiquant la réception de Tivoli 28. Le service se situe au premier étage du bâtiment en passant par l'entrée principale se trouvant dans la cour intérieure. L'accès à l'étage se fait en ascenseur ou par les escaliers.

### Prise de rendez-vous obligatoire

Comme c'est déjà le cas actuellement, chaque personne est tenue d'obtenir un rendez-vous avant de se présenter au guichet. La procédure la plus simple est d'enregistrer votre demande par internet sur le site [www.ne.ch/passeport](http://www.ne.ch/passeport). Pour rappel, l'établissement ou le renouvellement de la carte d'identité seule (sans offre combinée avec le passeport) peut être fait auprès de la commune de domicile.

### Nouvel accueil à la population mutualisé

Le nouveau pôle administratif de Tivoli rassemble treize entités administratives. L'un des principaux objectifs de ce regroupement est la création d'un accueil à la population mutualisé. En d'autres termes, un seul et même lieu où les citoyens et citoyennes peuvent entreprendre

diverses démarches administratives (accueil ouvert depuis le 21 mai 2024).

Le quartier de Tivoli est bien desservi par les transports publics. Pour s'y rendre, il est recommandé d'opter pour la ligne de bus 102 (arrêt Tivoli), d'utiliser le train (gare Neuchâtel-Serrières) ou encore d'emprunter la ligne de tram. Des places de parc pour les personnes à mobilité réduite sont prévues, un couvert à vélos est à disposition ainsi qu'un parking visiteurs (gratuit, limité à 1 heure). Le nombre de places de parc étant restreint, la mobilité douce est vivement recommandée.

### Le programme vitamine

En créant des pôles administratifs à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds et en maintenant une présence de l'administration dans les quatre régions, le programme vitamine met en œuvre la volonté exprimée par les autorités cantonales en 2019 de rationaliser les surfaces de bureaux, d'équilibrer la présence des services et départements dans le canton, d'accroître les collaborations internes et d'améliorer l'accessibilité au public. Après l'ouverture du site de Serre/Coullery à La Chaux-de-Fonds en 2023, le site de Tivoli a pris vie en mai dernier. Le pôle de La Chaux-de-Fonds s'étendra sur le site des Docks, rue du Commerce 100, et sera effectif en 2027.

Comm.

## La fontaine à absinthe joue aussi son jeu à Paris!



Vous souvenez-vous de la fontaine à absinthe géante, créée par la section neuchâteloise de la Jeune Chambre internationale et offerte à la Maison de l'absinthe à l'occasion de ses dix ans d'existence à Môtiers ? Eh bien sachez que celle-ci a fait du chemin, en version miniature toutefois. Elle a atteint Paris pour participer à sa façon aux Jeux olympiques puis aux Jeux paralympiques qui débiteront le 28 août prochain.

En effet, Suisse Tourisme en profite pour faire la promotion

de notre pays à la Maison suisse, située dans son ambassade. Sous l'égide du thème « liaisons suisses », une exposition couvrant 5 siècles d'histoire propose 45 objets aux visiteurs. Parmi eux, on y trouve donc une touche valloisienne avec une réplique de notre fontaine à absinthe géante. Le clin d'œil est sympa. Nul doute que cette structure est la championne de l'apéro en groupe dans son format XXL (240 kilos, 1000 litres de contenance) !

Kevin Vaucher

## SERVICES RELIGIEUX ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 22 au 29 août

COUVET : dimanche, à 10 h, culte de prise de congé de Séverine et Patrick Schlüter, accueil de Micha Weiss, S. et P. Schlüter.

### ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 22 au 30 août

FLEURIER : vendredi, à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Vendredi 30, à 17 h, chapelet en italien.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, messe. Mercredi, à 19 h 15, adoration eucharistique.

COUVET : mercredi, à 14 h 30, chapelet et à 15 h messe.

### ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 22 au 29 août

Dimanche, à 10 h, culte, B. Numbi. Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : [www.eelcaf.ch/agenda](http://www.eelcaf.ch/agenda)

### LE PHARE, FLEURIER

Lecture de la bible : tous les mardis à 9 h 30.

Culte : le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanche du mois, à 10 h. Av. Daniel Jeanrichard 2b, tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur [www.lephare.ch](http://www.lephare.ch)

### AMOUR ET ESPOIR

Activités du 22 au 30 août

Dimanche, de 10 h à 12 h, culte. Mardi, de 19 h à 20 h 30, enseignements sur Skype. Vendredi, de 19 h 30 à 21 h, enseignements sur Zoom. Rue des Moulins 2A, Couvet, 077 505 93 61 ou 079 327 49 35.

## FAITS DIVERS

### Appel à témoins

Dimanche 18 août, tôt le matin, un véhicule de marque Ford Transit circulait sur la route tendant de La Brévine aux Bayards.

À un moment donné, au niveau du lieu-dit L'Envers, celui-ci est

sorti de la route, occasionnant des dégâts à la bande herbeuse et à une clôture. Le conducteur du véhicule ainsi que les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec le poste de police de Fleurier au 032 889 62 27.

**Naissance**

C'est une fille!



Me voilà! Je m'appelle

**Julia**

et j'ai pointé le bout de mon nez le 14 août pour le plus grand bonheur de mes parents.

Julia, Morane et Damien Tüller

**Avis mortuaires**

«Le vrai tombeau des morts c'est le cœur des vivants»  
Tacite

Son épouse:  
Christiane

Ses enfants:  
Vincent et Belén  
Céline et Christian  
Isabelle et Ander  
Dominique et Morgane

Ses petits-enfants:  
Max  
Caspar  
Timélio et Maloée

Ses sœurs:  
Lucienne et Anne-Catherine et leurs familles

ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
Gérard BOURQUIN**  
15.01.1945

qui, atteint d'une maladie incurable, a choisi de s'en aller paisiblement entouré de son épouse et de ses enfants.

La cérémonie d'adieu aura lieu lundi 26 août 2024 à 14 heures, à la Chapelle aux Concerts à Couvet.

Les personnes qui souhaitent honorer sa mémoire peuvent faire un don à l'«Association Cinéma Colisée» à Couvet - IBAN CH36 0076 6000 1004 8454 6 avec la mention «Deuil Gérard Bourquin».

Couvet, le 21 août 2024

Adresse de la famille:  
Madame  
Christiane Bourquin et familles  
Louis-Pernod 10  
2108 Couvet

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

L'Association du Cinéma Colisée de Couvet a la grande tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
Gérard BOURQUIN**

membre fondateur de l'Association.

Elle présente à sa famille ses sincères condoléances et sa vive sympathie.



Toutes formalités  
À votre service 24h sur 24  
Prévoyance funéraire

ESPACE DEUIL

L'ORÉE DUBOIS

Rue de l'Industrie 19 - 2114 Fleurier  
Tél. 032 861 12 64  
pf.dubois@bluewin.ch

**Avis mortuaires**

Je suis seulement passé dans la pièce d'à côté.  
H. Scott-Holland

C'est avec une grande tristesse que nous faisons part du décès de

**Jean-René LEBET**

décédé subitement, à l'âge de 38 ans, le 22 juillet 2024, à Brisbane, Australie.

Sont dans la peine:

Son papa:  
René et Cristina Lebet, à Brisbane;

Sa maman:  
Elizabeth et Glenn Jones, à Brisbane;

Sa sœur:  
Jasmine et Tanu Papalii-Lebet et leur fille Monique, à Brisbane;

Ses tantes:  
Monique Favre-Lebet et famille, à Buttes;  
Arlette Lebet et famille, à Buttes

Les familles en Suisse, en Australie et aux Philippines.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille, le 29 juillet 2024.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



Le comité de pilotage du stand de tir régional a la grande tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
Jérôme BERGER**

membre depuis 2018.

Toutes ses pensées à sa famille et à ses proches.

Les grandes familles Fong, Mvog-nyegue & Medjo du Cameroun, ses nièces, petits-enfants et arrière-petits-enfants, Gerard Höfler et ses gendres en Suisse ont la douleur de faire part du décès de

**Madame  
Marie France MENGONG**

née le 6 février 1946, décédée le 16 août 2024.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 23 août à 14 heures en l'église catholique romaine de Fleurier (NE).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Rotary Val-de-Travers

Le Rotary club Val-de-Travers a la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
Gérard BOURQUIN**

membre de son club.

Ses amis rotariens présentent à son épouse Christiane, à ses enfants et famille, leurs sentiments émus et de profonde sympathie.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Que ton repos soit doux, comme ton cœur fut bon.

Sa fille:  
Marylin Frinot-JeanRichard,  
Ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants:  
Alexandre et Annabelle, leur petite Camille,  
David et Laura, leurs enfants Soan et Joey,  
Dany Aellen,  
Renate Schlüter, Peter Schlüter et leurs familles à Dortmund;  
† Claude et Marlyse Schlüter et famille,  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont l'immense tristesse d'annoncer le départ de

**Fernand JEANRICHARD**  
dit « Fernand du Lac »

qui s'est endormi à la Résidence La Colombe, après quelques jours d'hospitalisation, le 29 juillet 2024, à l'âge de 96 ans.

La cérémonie a eu lieu lundi 5 août à Neuchâtel.

Adresse de la famille: Marylin Frinot  
Saules 13  
2013 Colombier

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Son époux:  
Alain Lecat,

Sa fille et son gendre:  
Émilie Bally,  
Romain Bally,

Ses petits-enfants:  
Timothée, Augustin, Nathaël

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

**Madame  
Aline LECAT**  
née Marconnot

enlevée à leur tendre affection, le lundi 29 juillet 2024, à l'âge de 74 ans, des suites d'une maladie supportée avec courage et dignité.

Une cérémonie d'adieu aura lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

La société de laiterie de Travers a le regret de faire part du décès de

**Monsieur  
Michel PAGNIER**

ancien acheteur de lait.

Elle présente à son épouse et à toute sa famille, ses plus sincères condoléances.



**Travers**

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.  
Tu resteras toujours dans nos cœurs.

Norma Pagnier-Minuti:  
Adrien et Magali Pagnier-Laederach,  
Alexandre et Bénédicte Pagnier-Marguet,  
Ses petits-enfants adorés:  
William, Hugo et Cécile,  
Martine et Lucien Pagnier Roesch:  
Valérie Pagnier et son époux Saman,  
Laurent Pagnier,

Josy et Jean-Charles Saulnier et famille,  
Germano et Isabelle Minuti et famille,  
Italo et Paloma Minuti et famille,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
Michel PAGNIER**

enlevé à leur tendre affection, le 15 août 2024, dans sa 69<sup>e</sup> année.

La cérémonie d'adieu a eu lieu au temple des Verrières, lundi 19 août.

Adresse de la famille:  
Norma Pagnier  
Temple 2  
2105 Travers

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Fromagerie Duo-Vallon

La société de fromagerie Duo Vallon aux Bayards a la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
Michel PAGNIER**

papa d'Adrien, son fromager.

Elle lui présente ainsi qu'à toute sa famille ses plus sincères condoléances.

**BERNARD FREI**  
soulever → déplacer → transporter

La direction et le personnel de Bernard Frei & Cie SA ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur  
Michel PAGNIER**

papa de leur fidèle collaborateur Alexandre Pagnier.

PLR  
Les Libéraux-Radicaux  
Val-de-Travers

Le Parti libéral-radical du Val-de-Travers a le regret de faire part du décès de

**Monsieur  
Michel PAGNIER**

père d'Adrien Pagnier, conseiller général à Val-de-Travers.

Ses membres présentent leurs sincères condoléances à toute la famille.

COMMUNE DE  
VAL-DE-TRAVERS

Le Conseil communal et le personnel de la commune de Val-de-Travers ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
Michel PAGNIER**

conseiller communal à Travers, de 1988 à 1994.

Ils présentent leurs sincères condoléances à toute la famille.





**ACOUSTIC JOYE**  
conseil et adaptation d'aides auditives



**Pharmacieplus**  
Val de Travers  
Couvét




**Testez votre audition et essayez**  
des aides auditives de dernières générations

Tous les jeudis au centre commercial COOP  
**Tel. : 032 724 37 38**

**www.acousticjoye.ch**

**Pia-Baptistine JOYE-Collonge**  
Spécialiste des appareils auditifs



**COLISÉE**  
CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

**LES FANTÔMES**  
JEU 22 AOÛT - 20H | SAM 24 AOÛT - 17H30 | DIM 25 AOÛT - 17H

**ALIEN: ROMULUS**  
VEN 23 AOÛT - 20H30 | SAM 24 AOÛT - 20H30 | DIM 25 AOÛT - 20H

**GARFIELD - HÉROS MALGRÉ LUI**  
DIM 25 AOÛT - 14H30

INFOS ET PROGRAMME COMPLET SUR COLISEECH

**TOURNOI DE PETANQUE TDH**

**Terre des hommes**  
Aide à l'enfance.

**Samedi 31 août et dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024**  
(1 tournoi par jour)

ÉQUIPES DE 2 OU 3  
9H - 18H (PAUSE MIDI 12H-13H)  
FRS 30.- PAR PERSONNE (REPAS ET CAFÉ Y COMPRIS)

**INSCRIPTIONS SUR PLACE DÈS 9H**

**Un grand merci aux sponsors**

COUVET, RUE DU QUARRE 44 (EN FACE DE LA COOP)

**Rochefort**  
Salle polyvalente

**Match au loto**  
Samedi 24 août, à 19h30

infos sur: [slr-rochefort.ch](http://slr-rochefort.ch)  
Orig.: Société de Tr



**Du 24 août au 16 septembre 2024**

**Artistes de Colombie - gravure**  
**Albeiro SARRIA - peinture**  
**Artistes de Mongolie - gravure**  
**Valérie STOLL - sculpture**

**Vernissage samedi 24 août dès 15 h**

**HORAIRES**  
VENDREDI / SAMEDI / DIMANCHE  
DE 15H À 18H ET SUR RENDEZ-VOUS

**ESPACE CULTUREL BLEU DE CHINE**  
BOVET-DE-CHINE 3  
FLEURIER / NE  
T +41 32 861 28 87 / +41 77 422 04 45  
[ioset@bleuwin.ch](mailto:ioset@bleuwin.ch)

**www.bleudechine.ch**

**Cours de dessin**  
à Fleurier

Venez faire grandir votre créativité et vos techniques de dessin durant des cours qui s'adaptent à vos demandes !

- dessin créatif
- BD - Manga
- dessin d'observation
- peintures
- animations anniversaire
- stages

[www.lenoyau.ch](http://www.lenoyau.ch)

**Expo Maison de la Nature Neuchâteloise**  
**« LA NOCTULE »**  
Champ-du-Moulin

FRANCE ZBINDEN  
ARGILE

MARYLINE CAVIN  
AQUARELLE



**DU 31 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE 2024**  
Samedi, dimanche et lundi du Jeûne de 11 h à 18 h  
Mercredi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h

**LIQUIDATION**

pour raison d'âge

Environ 200 moules en polyester pour fabrication de statues, bacs à fleurs, barrières en béton, table à vibrer et stock de statues

**PRIX TRÈS BAS**  
079 547 83 92 - 032 861 26 37

**Profitez de nos offres combinées!**

Toute publicité publiée conjointement dans les deux titres bénéficie d'un rabais de **15% sur chaque annonce**

**Courrier Val-de-Travers HEBDO**

**LE JOURNAL**  
de Sainte-Croix et environs

**Rendez-vous des associations**

Nous vous invitons à un après-midi dédié aux associations présentes à CORA.

**Chaque association tiendra un stand pour vous faire (re)découvrir ses services et prestations.**

**Vendredi 30 août 2024**  
15h00 à 18h00  
Salle Joly, CORA  
Patinage 1, 2114 Fleurier

**Bric-à-Brac et Bric-Café ouverts**



**bonnes tables**  
— food · wine · bar —

Votre bonne table est appréciée par nos lecteurs. Pensez-y !

**Courrier Val-de-Travers HEBDO**



**2117** **HÔTEL DE LA POSTE**  
032 846 21 17 • 2117LAPOSTE.CH

**Nous sommes ouverts !**  
Cuisine soignée - mets traditionnels - accueil agréable - terrasse

Consultez notre prix du jour sur [margot-mazout.ch](http://margot-mazout.ch)

**margot mazout**  
mazout | essence | diesel | 0800 844 644

# TARIFS ET INFOS PRATIQUES



Ces tarifs sont calculés sur la base de fichiers fournis par vos soins (sauf composition de textes simples selon nos gabarits pré-définis). Toute modification ou composition personnalisée vous sera facturée en supplément. TVA 8,1% en sus.

## Maison fondée en 1854

Editeurs | imprimeurs | Montandon Sàrl  
 Impressum rédaction:  
 Place-d'Armes 15 - 2114 Fleurier - +41 32 861 10 28  
 info@courrierhebdo.ch - www.courrierhebdo.ch  
**Abonnement annuel suisse:** Fr. 90.- TTC  
**Tirage:** 7250 exemplaires  
 Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

## Tarifs annonces noir/blanc

Annonces	<b>Fr. 0.72</b> le mm
Avis mortuaires	<b>Fr. 1.26</b> le mm
Naissances + anniversaires	<b>Fr. 1.38</b> le mm (Tarif calculé sur 1 colonne)
Annonces réclames	<b>Fr. 1.33</b> le mm (Colonnes texte / pages rédactionnelles)
Avis tardifs	<b>Fr. 1.33</b> le mm
Sous-chiffre	<b>Fr. 10.-</b> en suppl. par annonce
Rédaction annonces	<b>Fr. 4.-</b> 1 colonne / Fr. 10.- 2 colonnes ou + en suppl.

## DIMENSIONS ANNONCES

<b>1 colonne</b>	<b>32.5 mm</b>
<b>2 colonnes</b>	<b>70 mm</b>
<b>3 colonnes</b>	<b>107.5 mm</b>
<b>4 colonnes</b>	<b>145 mm</b>
<b>5 colonnes</b>	<b>182.5 mm</b>
<b>6 colonnes</b>	<b>220 mm</b>
<b>7 colonnes</b>	<b>257.5 mm</b>
<b>8 colonnes</b>	<b>295 mm</b>

## Tarifs annonces en UNE

2 cases (portrait) 68.5 x 128 mm	<b>Fr. 210.-</b> (Fr. 650.- en quadri)
2 cases (paysage) 142.5 x 68.5 mm	<b>Fr. 210.-</b> (Fr. 650.- en quadri)
4 cases 142.5 x 128 mm	<b>Fr. 420.-</b> (Fr. 850.- en quadri)

## Tarif annonces couleur

Couleur **Fr. 225.-** en supplément du prix de l'annonce noir/blanc

## Offres taille

1 page	295 x 419 mm	<b>Fr. 2000.-</b>
1/2 page (portrait)	145 x 419 mm	<b>Fr. 1100.-</b>
1/2 page (paysage)	295 x 206 mm	
1/4 page (portrait)	145 x 206 mm	<b>Fr. 575.-</b>
1/4 page (paysage)	220 x 135 mm	

## Offres quantité

À partir de 3 parutions	<b>5%</b>
À partir de 6 parutions	<b>8%</b>
À partir de 12 parutions	<b>13%</b>
À partir de 24 parutions	<b>15%</b>
À partir de 48 parutions	<b>20%</b>

sans  
 changement  
 de texte

## Délais de réception

**Parutions normales (les jeudis)**

**Annonces**  
 Lundi 14 heures

**Avis tardifs, mortuaires et de naissances**  
 Mercredi 16 h 30



Valorisez vos annonces aussi sur notre site  
[www.courrierhebdo.ch](http://www.courrierhebdo.ch)



N'attendez pas...  
 demandez une offre!  
[info@courrierhebdo.ch](mailto:info@courrierhebdo.ch)

## Profitez de nos offres combinées!

Toute publicité publiée conjointement dans les deux titres bénéficie d'un rabais de **15% sur chaque annonce**



**LE JOURNAL**  
 de Sainte-Croix et environs

## Bastien Jornod De « cobaye » jusqu'au mondial d'Ironman à Hawaï!

Pour comprendre qui est une personne, il faut connaître sa trajectoire de vie. Celle de Bastien Jornod est unique. Ce Vallonnien de 31 ans est un sportif accompli. Plus jeune, il portait essentiellement l'équipement de hockeyeur. Puis, à 23 ans, sa trajectoire a pris un virage inattendu. Soucieux d'appliquer les leçons qu'il apprenait au Centre national du sport de Macolin, le Fleurisan s'est tourné vers le triathlon. Huit ans plus tard, sa transition réussie le mène jusqu'à Hawaï où il participera au mondial d'Ironman en octobre prochain.

Un coup d'œil sur Bastien Jornod conduit rapidement à une certitude : le jeune homme est en forme ! Comment on le voit ? Car il est affûté comme jamais, comme on dit dans le jargon sportif. Il semble loin le temps où le Fleurisan flirtait avec les bandes de hockey. Sa transition vers le triptyque natation - vélo - course à pied lui va comme un gant...

### Jusqu'à 30 heures de sport par semaine

Le début de sa trajectoire a pris forme à Fleurier où il a grandi. Il a ensuite quitté le Vallon un moment, juste le temps de suivre avec succès des études en sport à Macolin. Bachelor, Master, HEP et le voici prof de sport au sein du Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE). Un emploi qu'il occupe à 70%. Idéal

pour se perfectionner dans trois sports simultanément. « C'est énergivore ! Je passe en moyenne 20 heures par semaine à transpirer. » Cela peut même monter jusqu'à 30 heures lors des gros blocs de travail.

### Une blessure « heureuse »

Mais pourquoi diable avoir porté son choix sur le triathlon ? « À 23 ans, je commençais mes études à Macolin. La science du sport me fascinait et j'ai voulu devenir mon propre cobaye. J'ai décidé d'appliquer sur moi ce que nous apprenions aux cours. » Son changement de carrure, au sens propre comme au sens figuré, n'a alors pas tardé. « La transition d'un sport à l'autre a été plutôt facile car je faisais déjà pas mal de vélo et de VTT. C'était plus compliqué de nager vite. » Presque « heureusement », Bastien Jornod s'est

blessé durant cette transition, l'empêchant de faire du sport sauf... de la natation. « Je cumulais 15 à 20 bornes de nage par semaine. Cela m'a bien aidé. »

### La fameuse première fois

Le « cobaye » vallonnien n'a pas de coach. Il planifie ses séances semaine par semaine tous les dimanches soir. L'athlète et le prof de sport ne font plus qu'un dans ces moments-là. Les résultats sont venus sous forme de pyramide. « J'ai d'abord participé aux triathlons courte distance de la région, regroupés dans le championnat jurassien. Je terminais entre la 10<sup>e</sup> et la 15<sup>e</sup> place. » De progrès en progrès, le triathlète a fini par remporter cette compétition en 2023. Il prend désormais part au circuit international d'Ironman. « Mon objectif



principal était l'Ironman de Thoune en juillet. C'est la première fois que je me confrontais à la distance complète. »

### Un voyage à 5000 ou 6000 francs

À savoir 3.8 kilomètres de natation, 180 bornes de vélo et 42.195 kilomètres de course à pied. « Sur de telles distances, tout peut vraiment se passer. Un seul petit problème peut mettre à mal des mois et des mois d'efforts à l'entraînement. » Il a passé la journée à transpirer et a franchi la

ligne d'arrivée 9 h 28 après son départ. Résultat : vice-champion suisse de sa catégorie et billet pour le championnat du monde d'Hawaï en poche. Le voici quitte pour un voyage de 10 jours qui lui coûtera entre 5000 et 6000 francs. « C'est énorme mais c'est un grand aboutissement. Je recherche des sponsors qui voudraient bien m'aider financièrement en contrepartie d'un logo sur ma combinaison tri-fonction. » Et si c'était à nous d'aider le cobaye à réussir son expérience maintenant ?

Kevin Vaucher

## FOOTBALL



## FC Val-de-Travers Une émeraude qui a trouvé son écrin!

Le samedi 17 août est un jour qui fera date pour le FC Val-de-Travers. Le club fusionné a dévoilé pour la première fois sa nouvelle identité. Comprenez qu'il a affiché ses premiers maillots officiels. À domicile, les Vallonniers se produiront désormais sous un magnifique vert émeraude. Et pour que cette émeraude puisse briller de tout son éclat, il lui fallait le plus beau des écrins. Le nouveau terrain synthétique des Sugits à Fleurier, inauguré à cette occasion, remplira cette fonction à merveille !



Photo de famille avec les représentants de quatre sponsors importants.

« La commune de Val-de-Travers a investi 570'000 francs pour vous offrir ce nouveau revêtement, j'espère qu'il vous accompagnera encore longtemps », a planté, samedi, la conseillère communale Sarah Fuchs Rota, en charge des sports. Elle a ensuite donné un bon coup de pied dans le ballon pour inaugurer ce nouvel écrin.

### Une « couleur fusion »

Les maillots sont arrivés juste après. Bleu ou vert, quelle couleur allait être privilégiée ? Le suspense a touché à sa fin après des mois de supputations. Réponse : un mélange des deux ! Pourquoi choisir après tout ? Le FC Val-de-Travers n'est-il pas le résultat de la fusion entre Couvet et Fleurier ? Eh bien la couleur émeraude met en harmonie deux couleurs emblématiques de notre commune. Un excellent choix et un super rendu qui a fait l'unanimité. À noter que les Vallonniers évolueront

sous un chandail noir à l'extérieur. Mais l'émeraude restera malgré tout présente par subtiles petites touches, notamment pour les numéros des joueurs.

### Neuf étoiles sur le maillot

Vous voulez connaître le « petit truc en plus » de ces maillots ? Neuf étoiles déposées délicatement au niveau de la nuque pour renvoyer aux neuf villages qui composent la commune de Val-de-Travers. Un rappel de notre force et de notre unité au Vallon. Il fallait y penser. Ils y ont pensé ! Sportivement, les quatre équipes masculines (en plus de l'équipe féminine) de Couvet et de Fleurier se sont transformées en trois formations du FC Val-de-Travers. La première équipe, dirigée par Raphaël Claudio, est alignée dans le championnat de 3<sup>e</sup> ligue qui commence ce week-end (samedi à Colombier, 17 h 30). Les deux autres collectifs ont été inscrits en quatrième ligue.

### Objectif deuxième ligue

Avec le projet, à terme, de constituer une pyramide complète à trois marches, 2<sup>e</sup> ligue, 3<sup>e</sup> ligue et 4<sup>e</sup> ligue ? L'administrateur du club Grégoire Huguenin tempère nos ardeurs : « Avançons pas après pas. L'idée est d'abord d'installer durablement notre équipe fanion en 2<sup>e</sup> ligue. Nous nous donnons 3 à 5 ans pour le faire. Nous miserons également sur notre formation et le développement du foot féminin. En 4<sup>e</sup> ligue, nos deux entraîneurs, Ardijan Kuci et Grégory Chenaux, ont reçu la chance de poursuivre leur travail avec leurs équipes qui ont été renforcées. » L'une évoluera à Couvet et l'autre à Fleurier.

### Six mois à Couvet et six mois à Fleurier

Pour l'équipe fanion, ce sera six mois à Couvet (le 1<sup>er</sup> tour) et six mois à Fleurier (le second tour en raison du terrain synthétique). Chacun de ces trois collectifs bénéficie d'une grande profondeur. Entre 25 et 30 joueurs. Quatre responsables techniques ont été nommés pour « occuper le terrain ». Sur le terrain justement, tout semble aller dans le bon sens avec une large victoire, 5-0, acquise samedi, face au FC Bôle II (3<sup>e</sup> ligue). Il a fallu 96 secondes seulement pour assister au premier but non-officiel du FC Val-de-Travers, en version émeraude. Derek Lebet a servi un joli caviar à Leonit Bitiqi. Pardon, on devrait plutôt parler de bijoux, couleur émeraude bien entendu...

Kevin Vaucher

## Croix-Rouge neuchâteloise Un pôle de compétences du Soutien à la parentalité

Présente dans le canton depuis 1890, la Croix-Rouge neuchâteloise (CRNE) œuvre auprès de la population vulnérable du canton. Le domaine Soutien à la parentalité (SAP) n'a cessé de développer des compétences et des ressources, de manière à répondre aux besoins de la population. Il propose plusieurs prestations, toutes œuvrant pour les familles du canton. Il est composé de plusieurs compétences métier : éducateur-trice, psychologue, infirmier-ère petite enfance, assistant-e socio-éducatif-ve, assistant-e social-e, spécialiste en activités physiques adaptées, diététicien-ne. Ainsi, le domaine se positionne aujourd'hui comme un pôle de compétences, tant au service des professionnel-le-s en lien avec les familles, qu'auprès des familles du canton. Il est à même de répondre, à travers ses nombreuses prestations, aux vulnérabilités présentes au sein de la population.

### Les vulnérabilités

Dans le canton de Neuchâtel, nous pouvons identifier des fragilités liées aux facteurs socio-économiques précaires (isolement social et linguistique, précarité financière, accès restreint à la formation,...); à une santé physique et psychique réduite (trouble du comportement, du développement, maladie, handicap, addiction,...) et à des facteurs familiaux et sociaux (violence, abus, maltraitance, harcèlement,...). Ces différents écueils ont un impact sur le long terme et leur prise en charge précoce est donc essentielle. Il est avéré que les difficultés non-résolues peuvent perdurer jusqu'à l'âge adulte

et engendrer un nouveau système familial précaire. C'est pourquoi le domaine du soutien à la parentalité de la CRNE propose des mesures de prévention et d'intervention ciblées pour les familles, visant à ce que les vulnérabilités ne puissent pas s'enkyster.

### Quels moyens d'action

Le SAP bénéficie d'une équipe interdisciplinaire qualifiée, à même de répondre à ces situations de vie complexes. Chaque professionnel-le amène son expérience et son expertise auprès des familles.

La parentalité se travaille autour de plusieurs axes (Valenzuela-Schwaller, 2024) :

- L'exercice de la parentalité
- L'expérience de la parentalité
- La pratique de la parentalité

Le Soutien à la parentalité de la Croix-Rouge Neuchâteloise collabore activement avec les réseaux primaire (environnement familial, amis proches, voisins) et secondaire (l'ensemble des professionnels concernés par la situation familiale).

Le développement sain d'une personne est le fruit d'une interaction très complexe de facteurs de risque et de protection, à la fois physique, psychique et social (OFSP, 2018). La réduction des facteurs de risque et le renforcement des facteurs de protection visent à diminuer la prévalence de situations de vulnérabilités.

Comm.

NOUVEAUX TENANCIERS

PUBLI-REPORTAGE

Texte : C. Dubois  
Photo : C. Carisey

# Une famille très soudée aux Preisettes

Valentin et Denis Pilloud ont repris l'exploitation du domaine des Preisettes, dont le chalet-restaurant longtemps tenu par Ulrich Bliggenstorfer. Une aventure pour cette fratrie d'agriculteurs de La Côte-aux-Fées, qui peut compter sur l'appui de ses parents Marceline et Jean-Louis.

« Quand je confiais nos génisses en estivage à l'ancien tenancier des Preisettes, jamais je n'aurais imaginé être un jour aux commandes du restaurant d'alpage », confie Denis Pilloud, 43 ans. Avec son frère Valentin, 29 ans, tous deux agriculteurs à La Côte-aux-Fées, ils se sont installés au début d'été dans les chalets des Preisettes, propriétés d'une hoirie lausannoise. Un bon mois après la réouverture, les deux frères mesurent déjà le chemin parcouru depuis le choix des propriétaires de leur confier le domaine, soit les deux chalets, le restaurant et leurs annexes. Ils ont mené en parallèle les travaux de mise aux normes – carrelage, peinture, conduite d'eau en inox, électricité –, l'engagement du personnel et la création d'une nouvelle carte basée sur leurs propres produits et ceux de leur entourage. Dans le même temps, Valentin passait 25,5 jours de formation pour décrocher une licence de restaurateur au bout de quatre examens. Une formation pointue qui est la même pour celui qui travaille dans un palace ou une buvette d'alpage, relève l'intéressé, qui a encore un module à passer. En attendant, Sylvaine Ben Klif a mis sa patente à disposition.

Les légendaires röstis-pizzas sont toujours à la carte, revisités toutefois par les Pilloud et leur cuisinière professionnelle, Liliane Basch, qui a appris à jongler avec cinq poêles. Ce plat fétiche se dispute la préférence des clients avec les röstis roastbeef. Appréciées aussi, la fondue au fromage et les assiettes de charcuterie, avec des saucisses sèches de fabrication maison, le premier métier de Denis étant celui de boucher. La tomme Preisettes, mise au point avec le fromager de La Côte-aux-Fées, agrmente les röstis, s'apprécie telle quelle ou en vente directe, comme les saucisses. En dessert, les serveuses Luana Lascroux et Lisa Fauter sont unanimes à recommander la tarte au citron meringuée maison. Les Pilloud ont fait le choix d'adapter un peu les prix de leur prédécesseur, mais qui restent très corrects. « Nous restons un chalet d'alpage, nous avons choisi des tarifs accessibles à toutes les bourses », assure Denis Pilloud.

Le four à pain et pizza extérieur a repris du service, grâce à Marceline Pilloud, qui cuit trois fois par semaine un pain confectionné avec un mélange de farine d'un moulin neuchâtelois



La nouvelle équipe avec, debout, la famille Pilloud : Jean-Louis, Valentin, Marceline et Denis. Assises : Luana Lascroux, Liliane Basch et Lisa Fauter.

qui fournit l'association des paysannes de ce canton. La maman des deux garçons – et de deux autres enfants – apprécie cette nouvelle vie. Elle est aussi une aide précieuse pour les exploitants, en veillant à la bonne marche de l'établissement quand les hommes sont retenus aux foins ou par d'autres tâches. Discret, Jean-Louis, le papa, se rend plus particulièrement disponible pour la traite des 40 vaches et grâce à sa main verte, les alentours du chalet sont abondamment fleuris, les plates-bandes colorées laissant toutefois une petite place pour des salades et des herbes aromatiques. Le papa se met aussi à disposition pour la vaisselle quand c'est nécessaire. « Nous aimons aider nos enfants », résume Marceline Pilloud.

« Aux Preisettes, on prend le temps de bien faire les choses », expriment Vincent et Denis Pilloud qui reconnaissent que manager une exploitation agricole, un alpage et une buvette représente un « sacré défi, surtout en cette première année où tout doit être mis en place ».

Parfois, disent-ils, les journées débutent à 4 h 45 et se terminent à minuit. La fréquentation a tout de suite été bonne, atteignant un pic de 130 couverts dimanche 11 août dernier. Les clients d'avant retrouvent leurs habitudes, d'autres découvrent l'endroit, en particulier les résidents du Val-de-Travers et les Niquelets (habi-tants de La Côte-aux-Fées).

Les nouveaux exploitants des Preisettes ont su tisser un réseau d'aides élargi : « Une dream team qui œuvre de tout son cœur pour la satisfaction de toutes et tous », saluent les deux frères avec reconnaissance. Bien occupée, la famille Pilloud tient également à nouer des contacts avec ses voisins. Le soir du 1<sup>er</sup> août, elle les a tous réunis autour d'un feu, au chalet du haut des Preisettes.

Au plan pratique, le chalet des Preisettes est fermé le lundi et, faute d'une connexion suffisante, il ne peut accepter que les paiements en espèce.

## Horaire TransN 2025 Le no man's land du Haut-Vallon ?

Le Courrier a vu déferler sur son bureau un grand nombre de réactions à la suite de l'annonce de l'horaire de bus 2025 publié par TransN. Bien qu'il ne doit entrer en vigueur qu'en décembre 2024, le voilà déjà en pleine zone de turbulences. Les villages du Haut-Vallon se sentent grandement négligés pour ne pas dire oubliés et méprisés. Une pétition a même été lancée. Celle-ci a pour objet d'ouvrir le dialogue et de trouver des solutions en faisant appel au bon sens commun.

Les transports publics font décidément beaucoup parler d'eux au Vallon. Déjà privé de trains jusqu'en avril 2025, le Val-de-Travers voit désormais son offre de bus fortement impactée. C'est du moins le constat effectué par les utilisateurs de la ligne 590, reliant Couvet, Fleurier, Les Verrières et Pontarlier notamment. En filigrane de cette situation, une question s'impose d'elle-même : le sort d'une région comme la nôtre est-il forcément d'être sacrifié sur l'autel de la rentabilité ?

### Population réceptive

« Il faut lancer le débat maintenant ! Nous voulons que les portes s'ouvrent plutôt qu'elles ne se referment », pose Isabelle de Wareghien. La citoyenne des Bayards fait partie des personnes qui se sont réunies pour faire entendre leur voix à travers une pétition. « Elle est là pour poser les choses sur la table et pour trouver des solutions. » Est-ce que cela est susceptible de faire reculer TransN selon elle ? « En tout cas, c'est mieux que de se taire. La population est très réceptive

et personne n'a refusé de signer la pétition jusqu'à aujourd'hui. J'ai entendu dire que TransN envisageait maintenant d'ajouter un bus ici ou là mais ce n'est pas le sujet. »

comme Les Verrières ou Les Bayards. » Isabelle de Wareghien prend alors un exemple « tout bête » pour expliciter ses propos : « Prenez une personne comme moi, sans voiture et qui

mais à 19 h 30, depuis Fleurier (en semaine). Faut-il en déduire que les non-titulaires de permis de conduire, résidant dans le Haut-Vallon, n'ont aucune obligation profession-

de poser le problème de l'isolement social dans les régions dites périphériques du canton. Cette crainte entre en confrontation avec la logique de rentabilité et de fréquentation des lignes de bus. Et la question est plus vaste qu'il n'y paraît puisque le changement d'horaire impacterait également le trafic pendulaire. Les courses entre le Val-de-Travers et la France seraient réduites au strict minimum la semaine avec un départ de Pontarlier à 5 h 45 et deux allers-retours en fin de journée. Ce serait encore pire le week-end puisqu'aucune des six liaisons ne seraient maintenues. Dans son édition du 8 juillet, le média frontalier Hebdo25 affirme que les quotas de fréquentation minimum ne sont pas atteints, ce qui empêchent l'obtention d'aides fédérales sur ces lignes.

est économique. « Mais des solutions existent », continue de plaider la Bayardine. Il est vrai que plusieurs habitants du Haut-Vallon nous ont parlé du bus à la demande. « Une solution qui n'est pas parfaite mais qui dépanne bien de temps en temps », évoque une Verrienne. Dans un autre registre, il y a aussi les « bancs stop ». « Cela existe déjà à certains endroits comme à Château-d'Éx. Au lieu de lever le pouce pour faire du stop, les gens s'asseyent sur un banc stop et les automobilistes savent immédiatement qu'ils ont besoin d'un véhicule. » Mais pour ceci, il faut que la solidarité existe. Celle-là même qui avait été demandée aux Vallonniers par le Conseil d'État au moment du vote sur le TransRUN ?



Un arrêt typique d'un village dit « reculé », où se rencontrent les enjeux d'isolement social et de fréquentation insuffisante des lignes de bus.

### Pas de vie sociale après 19 h 30 ?

Que faire alors ? « On ne peut pas se contenter de compromis. Il faut repenser la question des transports publics en profondeur pour des villages

habite aux Bayards. Je dois me rendre parfois à Neuchâtel en fin de journée et en soirée. Or, je ne pourrai plus le faire si le nouvel horaire est appliqué tel qu'il a été annoncé. » En cause, un dernier bus au départ des Verrières qui partirait désor-

nelle, sportive, associative ou familiale à partir de 19 h 30 ?

### Trop faible fréquentation ?

La question volontairement provocante a le mérite

### Des plans B et C

Or, le coût annuel de ces lignes est de 2.5 millions de francs et les autorités françaises rechignent à participer à leurs financements. Comme souvent, le nœud du problème

Contacté à plusieurs reprises, l'entreprise TransN n'a, pour l'heure, procédé à aucune prise de parole officielle. Nous vous la partagerons dès qu'elle nous sera parvenue.

Kevin Vaucher



## RENTÉE SCOLAIRE ET PRÉVENTION ROUTIÈRE

Lundi dernier, 1'365 élèves ont fait leur rentrée scolaire dans tous les villages. C'est l'occasion de reprendre les bonnes habitudes sur la route :

- La route n'est pas un circuit, elle est partagée par tous : tracteurs, voitures, vélos, trottinettes électriques et même piétons lorsqu'il n'y a pas de trottoir.
- Amenez votre enfant à l'école à pied si vous le pouvez, les abords des écoles sont souvent surchargés.
- Ne vous arrêtez pas sur les trottoirs sinon les enfants devront marcher sur la route!
- Quand vous conduisez, soyez raisonnables, ignorez toujours votre portable.
- Respectez toutes les priorités, passages piétons et priorités de droite.



## RÉCOLTE ET RECYCLAGE DU VERRE LE SAVIEZ-VOUS ?

- Toutes les bouteilles en verre qui ne sont ni brunes ni blanches vont dans le Molok à verre vert.
- En cas de doute sur la couleur de votre bouteille, jetez-là avec le verre vert.
- La benne du camion qui récolte le verre possède trois compartiments à l'intérieur, ce qui permet de conserver la séparation des couleurs.
- Les couvercles des bocaux, de même que les capsules et autres bouchons des bouteilles ne doivent pas être jetés avec le verre.
- Rincer brièvement les contenants à l'eau froide permet de limiter les insectes dans les points de collecte.
- Il n'est pas nécessaire de retirer les étiquettes en papier des bouteilles en verre car celles-ci seront retirées par aspiration ou se consumeront lors du processus de recyclage.
- La vaisselle en verre ainsi que le verre plat (fenêtre, miroir, etc.) sont à jeter avec les déchets inertes car leur composition peut contenir des substances étrangères qui diminuent la qualité du recyclage et en augmentent le coût.
- La rétribution perçue par la commune pour le recyclage du verre varie non seulement en fonction de la couleur du verre mais également par la qualité du tri.
- Le verre peut être recyclé à l'infini, sans perte de qualité.

Retrouvez d'autres informations intéressantes et utiles concernant le tri des déchets sur [www.contribue.ch](http://www.contribue.ch)!

### CULTURE

## FÊTE DU SEL À BUTTES

L'association la Route du Sel organise cette fête médiévale du Sel, cette année le 7 septembre, en souvenir du passage du sel par l'ancienne route Vy Saulnier. Le sel était le principal agent de conservation des aliments et était aussi précieux que l'or. La France en produisait beaucoup et le roi prélevait un impôt dessus appelé « la gabelle ». Le prix du sel pouvait être multiplié par cinquante et ainsi favoriser la contrebande appelée aussi le faux saunage. Plusieurs sentiers étaient empruntés par les faux sauniers et l'un deux passait justement par Buttes. Cette fête a pour but de rappeler l'importance du passage de l'or blanc, qui a marqué notre contrée durant des siècles. Toutes les informations utiles se trouvent sur [www.fetedusel.ch](http://www.fetedusel.ch)



(16/24)

## SOUILLURES CANINES

Selon la formule consacrée, le chien est le meilleur ami de l'homme. En retour, ce dernier a la responsabilité de s'en occuper, de le nourrir, de le soigner mais aussi de l'éduquer. Les animaux ayant leur propre conception de la vie en communauté (et nous ne pouvons pas leur en vouloir...), il appartient donc aux détenteurs de chiens de respecter certaines limites et de faire en sorte que nos fidèles compagnons à quatre pattes ne souillent pas le domaine public et privé ou ne courent pas après les promeneurs, les cyclistes ou les enfants.

Concernant les souillures, le Conseil communal déplore l'attitude de certains propriétaires qui laissent leur chien se soulager dans les parcs et les jardins publics, dans les pâturages et les cultures ou simplement sur les trottoirs et les routes alors que de nombreuses caninettes équipées de sachets en plastique sont mises à disposition sur tout le territoire de la commune. Comme il n'est malheureusement pas rare de marcher dans une crotte au détour d'un chemin ou en traversant un espace vert, nous nous permettons de rappeler que les déjections canines contiennent de très nombreux parasites qui représentent un risque d'infection grave, pour les humains mais aussi pour les bovins.

Pour mémoire, les chiens doivent être tenus en laisse dans la zone d'urbanisation de la commune, dans les jardins publics et les terrains de sport communaux, aux abords immédiats des écoles et des crèches ainsi que dans les cimetières. Ils doivent également être tenus en laisse en forêt du 15 avril au 30 juin. En dehors de ces lieux, Médor et consorts peuvent s'ébattre librement à la condition que leurs détenteurs puissent être en mesure de les maîtriser à tout moment par la voix ou le geste.

Les chiens qui courent derrière les cyclistes ou les joggeurs représentent un danger (même si nombre de propriétaires assurent que leur « chien n'a jamais mordu »); ils doivent dès lors être tenus en laisse aussi longtemps et souvent que possible.

### MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.  
**Plus d'informations:** [www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique](http://www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique)

#### ADRESSE

Couvet – Rue du Premier-Mars 12

#### DATE LIMITE OPPOSITION

9 septembre 2024

### ANNONCES

#### À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Consultez nos offres d'emploi sous

Facebook - LinkedIn - NEMONews

[www.val-de-travers.ch/page/offres-emploi](http://www.val-de-travers.ch/page/offres-emploi)

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Le contrôle des champignons est effectué gratuitement par M<sup>me</sup> Frédérique Clerc **tous les lundis du 2 septembre au 28 octobre 2024** (sauf les lundis 16 septembre et 7 octobre 2024), dans le hall d'espaceVAL à Couvet, Clos-Pury 15 de 18h à 19h et toute l'année sur appel téléphonique et sur rendez-vous au **078 801 84 44**.

LES FILMS

Les fantômes

De Jonathan Millet, drame, thriller, avec Adam Bessa, Tawfeek Barhom, Julia Franz Richter...



Hamid est membre d'une organisation secrète qui traque les criminels de guerre syriens cachés en Europe. Sa quête le mène à Strasbourg sur la piste de son ancien bourreau.

Alien: Romulus

De Fede Alvarez épouvante-horreur, science fiction, avec Cailee Spaeny, Isabela Mercedes, David Jonsson Fray...



Alors qu'il entreprend des fouilles dans une station spatiale abandonnée, un groupe de jeunes voyageurs se retrouve confronté à la forme de vie la plus terrifiante de l'univers...

Garfield - héros malgré lui

De Mark Dindal, aventure, animation, comédie, famille, avec Kyan Khojandi, Chris Pratt, Thierry Desroses...



Garfield, le célèbre chat d'intérieur, amateur de lasagnes et qui déteste les lundis, est sur le point d'être embarqué dans une folle aventure ! Après avoir retrouvé son père disparu, Vic, un chat des rues mal peigné, Garfield et son ami le chien Odie sont forcés de quitter leur vie faite de confort pour aider Vic à accomplir un cambriolage aussi risqué qu'hilarant.

Quatrième exposition à Bleu de Chine

Samedi, l'espace culturel Bleu de Chine, à Fleurier, verra sa 4<sup>e</sup> exposition de l'année. Les œuvres qui vêtiront nos murs nous viennent de loin et seront entourées des sculptures d'une artiste bien de chez nous.

Les tableaux d'Albeiro Sarria, peintre colombien ayant vécu de nombreuses années dans notre canton, côtoieront des gravures de l'un de ses compatriotes et d'artistes de la Mongolie.



Tableau d'Albeiro Sarria.

Albeiro est bien connu de notre public. Pendant plus de deux décennies, il a vécu et travaillé à Neuchâtel tout en apportant une richesse culturelle à sa terre d'origine. L'école qu'il a construite s'est développée et est devenue Madre Tierra, lieu de création et d'accueil. Il a choisi de retourner dans sa terre mère et de renouer avec ses racines et traditions. Il dit : « Comme la vie, le thème de mes peintures change à chaque seconde ». Vous pourrez découvrir ses œuvres dans notre espace. Changeantes mais portant toujours le style lumineux et coloré du pinceau de notre ami qui ouvre les portes de notre imaginaire.

À ses côtés, les gravures de son compatriote Cristian Bernardo Muñoz, qui fait partie de l'atelier Sirirí, de la même région en Colombie. À la suite d'une formation universitaire artistique, Cristian s'est trouvé confronté à une réalité très différente de l'image romantique qu'il se faisait de la vie d'un artiste. Il a créé des ateliers ouverts où il encourage ses élèves à s'intégrer dans la société tout en gardant leur enthousiasme pour le processus créatif. Ses linogravures

exécutées sans presse (technique dite de la cuillère) racontent le monde actuel qui n'est pas très favorable à l'art ni à la culture, la société et le système économique par lesquels il ne veut pas se laisser englober.

Vous aurez aussi l'occasion de découvrir quelques gravures d'artistes de la Mongolie, toutes en finesse, qui nous ont été confiées par un collectionneur privé.

Comme à l'accoutumée, les œuvres présentées sur nos murs seront accompagnées d'un travail en 3D suscitant des univers variés. Cette fois, nous aurons le plaisir de découvrir les personnages créés par la céramiste neuchâteloise Valérie Stoll. Souvent ils et elles regardent le ciel ou se parlent en chuchotant. Valérie cherche à instaurer juste un petit déséquilibre : l'œuvre devient alors la capture d'un instant, une vibration. D'autres possibles s'ouvrent à nous – n'est-ce pas le but même de la création artistique ?



Œuvre de la céramiste Valérie Stoll.

Venez donc découvrir cette exposition exceptionnelle que nous vous proposons !

Exposition du 24 août au 16 septembre 2024. Vernissage samedi 24 août dès 15 heures. Ouverture vendredi, samedi et dimanche de 15 h à 18 h et sur rendez-vous (032 861 28 87 / ioset@bluewin.ch). Pour plus d'informations, voir annonce en page 5.

Les galeristes, Adriana et Philippe Ioset



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2024

AOÛT

- 22, SAINT-SULPICE : tir obligatoire, org. tir sportif.
- 25, TRAVERS : journée des familles, org. FSG.
- 30, TRAVERS : tir obligatoire 25/50 m, org. l'Avant-Garde.
- 31, SAINT-SULPICE : tir obligatoire, org. tir sportif.
- 31, MÔTIERS : vente de gaufres, org. fanfare l'Harmonie.
- 31, FLEURIER : soirée Back To 80's, org. Un P'tit Plus.

SEPTEMBRE

- 1, TRAVERS : journée des familles au chalet, org. ski-club.
- 5, TRAVERS-NOIRAIGUE : course des aînés.
- 6, 7, ROTHEL : fête des moissons.
- 7, COUVET : portes ouvertes du Site Dubied, org. Association des propriétaires du site Dubied.
- 7, BUTTES : fête médiévale du sel.
- 12, MÔTIERS : fête des fontaines, org. Écho de Riaux.
- 13, LES BAYARDS : match au loto, org. société des accordéonistes.
- 22, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.
- 22, COUVET : concert Bébé, org. Évasions musicales.

OCTOBRE

- 26, FLEURIER : Vid'Armoires, org. Nantibatingou.
- 26, COUVET : repas de soutien, org. club de lutte du Val-de-Travers.
- 26, TRAVERS : souper fondue, org. ski-club.

NOVEMBRE

- 2, SAINT-SULPICE : concert souper de soutien, org. fanfare l'Union.
- 2, LES VERRIÈRES : soirée haloween, org. SIV.
- 2, PRILLY (VD) : Fashion day for abused animals, org. fondation SOS chats.
- 2, 3, COUVET : concert annuel, org. Chœur de l'Amitié.
- 9, COUVET : soirée des paysannes, org. union suisse des paysannes.
- 9, MÔTIERS : Kiosque à musique (RTS), org. fanfare l'Harmonie.
- 10, MÔTIERS : concert d'automne,

org. fanfare l'Harmonie.

- 10, COUVET : musique balkanique, org. Évasions musicales.
- 22, MÔTIERS : répétition générale du concert, org. Écho de Riaux.
- 23, MÔTIERS : concert annuel, org. Écho de Riaux.
- 29, 30, LES VERRIÈRES : soirée de gymnastique, org. FSG Les Verrières.

DÉCEMBRE

- 3, COUVET : don du sang, org. Samaritains.
- 5, FLEURIER : Noël ensemble, org. CORA et AVIVO.
- 6, FLEURIER : Saint-Nicolas, org. association Un P'tit Plus.
- 8, COUVET : concert de l'Avent, org. Areusia-Aurore.
- 8, FLEURIER : concert de l'Avent, org. chœur mixte catholique du Val-de-Travers.

2025

FÉVRIER

- 7, 8, 9, COUVET : La Vouivre, conte musical de Steve Muriset, org. centre culturel du Val-de-Travers.
- 8, SAINT-SULPICE : loto, org. fanfare l'Union.
- 8, MÔTIERS : concert annuel, org. fanfare l'Harmonie.
- 14, 15, 16, COUVET : La Vouivre, conte musical de Steve Muriset, org. centre culturel du Val-de-Travers.
- 15, MÔTIERS : concert annuel, org. fanfare l'Harmonie.

MARS

- 9, COUVET : Festival de la Chapelle, hautbois-piano.
- 16, COUVET : Festival de la Chapelle, 2<sup>e</sup> concert.
- 23, COUVET : Festival de la Chapelle, Sylviane Deferne, piano.
- 30, COUVET : Festival de la Chapelle, Geneva Brass.

AVRIL

- 26, COUVET : concert en commun, org. fanfares l'Union Saint-Sulpice et La Persévérante Travers.

MAI

- 2-11, FLEURIER : Comptoir neuchâtelois, Centre de sports de glace.
- 17, FLEURIER : concert de printemps, org. Areusia-Aurore.

REGISTRE DU COMMERCE DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

MTE Motors and Tools Engineering S.A., à Val-de-Travers. Nouvelle raison sociale : Lutz-Jesco Suisse SA (Lutz-Jesco Schweiz AG) (Lutz-Jesco Svizzera SA) (Lutz-Jesco Switzerland Ltd). Statuts modifiés le 31.07.2024. Ammann Martin n'est plus membre du conseil d'administration ; ses pouvoirs sont radiés. Spiess Dominik Flavius, de Tuggen, à Chêne-Bougeries, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle.

Lutz-Jesco Suisse SA, à Val-de-Travers. But modifié : le but de la société est le développement, la production et la vente d'appareils et de systèmes techniques, en particulier de pompes, de moteurs, de techniques de mesure, de régulation et de dosage. La société a en outre pour but la recherche dans le domaine économique et indus-

triel dans la mesure où celle-ci est en rapport avec ses activités. La société peut détenir des participations dans d'autres sociétés et acquérir, exploiter, gérer et vendre des biens immobiliers et des droits de propriété intellectuelle, constituer des filiales et des succursales en Suisse et à l'étranger et entreprendre tous actes juridiques en relation avec son but ou qui sont susceptibles de favoriser son développement ou celui des sociétés du même groupe. La société peut accorder des financements directs ou indirects à des tiers, y compris des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, à ses actionnaires directs ou indirects et aux sociétés dans lesquelles ceux-ci détiennent une participation directe ou indirecte, que ce soit par le biais de prêts ou d'autres financements, y compris dans le cadre

d'accords de cash pooling, ainsi que constituer des sûretés de toute nature pour leurs engagements, y compris par le biais de gages ou de transferts à titre fiduciaire d'actifs de la société ou de garanties de toute nature, que ce soit contre rémunération ou non. La société fait partie du groupe Lutz et peut tenir compte des intérêts du groupe Lutz dans la poursuite de son but social. Statuts modifiés le 08.08.2024.

Bockerijder Sàrl en liquidation, à Val-de-Travers. Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.

Société coopérative de fromagerie de La Côte-aux-Fées, à La Côte-aux-Fées. Nouvelle adresse : les Places 2, c/o Florent Erb, 2117 La Côte-aux-Fées.

Participez à notre CONCOURS PHOTO

Envoyez-nous vos plus beaux clichés sur le thème, Notre Vallon insolite

Une photo sera sélectionnée toutes les deux semaines et sera publiée dans le Courrier du Val-de-Travers hebdo. Les 12 gagnants se verront offrir un agrandissement de leur photo ainsi que 2 calendriers 2025 contenant leur cliché.

Important : Le sujet doit être en lien avec la région que ce soit sa vie locale ou sa nature, il ne doit pas figurer de personnes reconnaissables. Les fichiers doivent être de haute définition pour une impression de qualité. Format paysage.

Envois sur concours@courrierhebdo.ch avec nom, prénom et adresse.

COURSE À PIED



L'été mouvementé de Christian Fatton

Tout « Hulktramarathonien » qu'il est, Christian Fatton n'est pas insensible à la douleur. Il tente simplement de la tolérer au mieux durant l'effort. « *Lorsqu'on doit lutter avec son mental, il faut avoir un but suprême qui nous fait tenir ou alors arriver à ne penser à rien. Je passe constamment d'un état à l'autre durant une course d'endurance* », confie-t-il. Cet été, le Néraoui a encore dû faire le dos rond lors d'une

compétition de trois semaines qui l'a fait traverser l'Allemagne du nord au sud. Une virée estivale de 1300 bornes tout de même. Longtemps troisième, le coureur vallonnien a perdu sa place sur le podium lors de l'étape numéro 9. Un tendon enflammé a eu raison de son avance sur son poursuivant direct Bennie de Vries. Christian Fatton a néanmoins conservé sa quatrième position jusqu'au bout.

TRIATHLON

Deuxième à Saint-Imier, Jornod reste bien placé au général

Le championnat jurassien de triathlon « Jurassik Series » a vécu sa quatrième manche, le 18 août, à Saint-Imier. Le Vallonnien Bastien Jornod y a participé avec des ambitions. Il a terminé à la deuxième place, à 28 secondes du vainqueur Nathan Gigon. Lors de leur dernier face-à-face direct à La Neuveville, Jornod avait pris le meilleur sur son adversaire, remportant au passage l'épreuve. Le classement général reste donc ouvert avant d'aborder

les deux dernières étapes qui auront lieu à La Chaux-de-Fonds (25 août) puis à Delémont (31 août). Le Vallonnien devra s'y rendre s'il entend remporter le titre. En effet, il a participé à deux manches sur quatre pour le moment et chaque concurrent doit prendre part à quatre étapes minimum pour être classé (avec des chances de succès final). Il nous a confirmé sa présence dans l'article que vous pouvez découvrir dans cette édition.

TENNIS



Baillods VS Claudio, un duel qui pourrait durer

Et si on faisait le point sur ce qui se passe du côté du tennis en cette fin de mois d'août ? La dernière semaine des vacances scolaires a été l'occasion de vivre plusieurs journées riches en échanges autour de la petite balle jaune avec le tournoi interne du TC Val-de-Travers. Cette année, 28 participants se sont retrouvés sur les courts de Couvet et de Fleurier. Chez les hommes, les joueurs ont sans doute eu un coup de chaud en voyant le nom de Terry Baillods affiché sur le tableau. Car, ils le savent, sa présence au tournoi réduit drastiquement leurs espoirs de s'imposer. Et cela n'a pas manqué !

Reprise d'automne à venir

Il n'a laissé que 7 jeux à ses adversaires lors des 4 rencontres qui l'ont mené jusqu'en finale. Une finale qu'il a remporté contre

Mirco Claudio (6-3, 6-0). Demi-finaliste en 2023, le jeune de 17 ans confirme son potentiel et son talent. Il se pourrait bien que le rapport de force s'équilibre, voire s'inverse dans les années à venir. Terry peut trembler ? Les femmes n'ont été que cinq à s'affronter et c'est Anne-Valérie Berthoud qui a fait office de « Baillods féminine », remportant toutes ses rencontres sans fléchir. Masami Nakamura Fuego, Valérie Marquis, Sabine Yerly et Nora Mairy complètent la hiérarchie. Pour les joueuses et joueurs du Vallon, les affaires officielles reprennent ces prochains jours avec le Team Challenge (interclubs d'automne). Rendez-vous donc le 25 août, à Couvet et à Fleurier, pour encourager les deux équipes en lice (femmes et hommes). Les juniors disputent, quant à eux, le premier tour des finales le 31 août à Wander (BE).



Les quatre finalistes du tournoi interne du TC Val-de-Travers.

LUTTE



Bientôt la fin pour les lutteuses



Vickie Alves, Kiara et Lucile Philipona, du club vallonnien.

Avant-dernier arrêt, les lutteuses descendent ! C'est sous la pluie et dans le petit village bernois d'Oberthal que 132 concurrentes se sont opposées le 17 août lors de l'avant-dernier rendez-vous de la saison. Les Vallonnières ont connu des fortunes diverses. Soulignons d'abord la cinquième place de Kiara Philipona qui est rentrée avec la palme. Pas de branche en revanche pour Lucile Philipona (12<sup>e</sup>) et pour Vickie Alves (10<sup>e</sup>) dans leur catégorie respective. La Fête fédérale féminine clôturera cette année 2024 de lutte du côté de Sion. La Reine de la saison sera connue en fin de journée du 24 août.

TENNIS DE TABLE

Beaucoup de positif au CTT Néraoui

La saison 2024/2025 de tennis de table va bientôt commencer. Et avec elle le championnat GCTNE (Groupement corporatif de tennis de table de Neuchâtel et des environs). C'est dans cette ligue que milite le CTT Néraoui.

Le club du Val-de-Travers présentera pour la première fois trois équipes sur la ligne de départ. « *Nos deux formations principales évolueront en division 1 tandis que notre nouvelle équipe découvrira la compétition en division 2* », décrit Victor Mendes, fier joueur et capitaine.

Effectivement, la nouveauté de ce championnat vient également de la création d'une seconde division, rendue possible notamment par les trois équipes du CTT Néraoui. « *C'est une belle évolution pour notre sport dans le canton. Cela doit permettre à encore plus de pratiquants de trouver un niveau qui lui correspond selon un état d'esprit plus ou moins compétitif.* »

Cette nouvelle est d'autant plus réjouissante que l'intérêt autour du tennis de table semble se confirmer au Vallon. « *Nous avons organisé un tournoi populaire à la piscine de Boveresse et 16 personnes ont répondu présentes dernièrement. C'est super.* »

Pour la petite histoire, le podium était composé de Marine Robert, Philippe Mansoni et Cedric André.

TIR



Les Vallonniers planent sur les finales

Il n'y a pas que les Jeux olympiques et les médailles helvétiques dans le tir. Les finales cantonales de tir à 300 mètres ont été organisées il y a quelques jours par la Société neuchâteloise de tir sportif à Pierre-à-Bot. Et le moins que l'on puisse dire c'est que les Vallonniers ont gardé les yeux en face des trous et des cibles pendant les vacances.

Un triplé du Vallon est à relever en catégorie « 2 positions standard ». Louis Delabays (577 points) devance Rémy Bohren (569) et Matthias Gerber (565). Ce dernier complète sa collection de médailles avec une troisième place en catégorie ordonnance (toujours 2 positions).

Rémy Bohren le plus à l'aise

En 3 positions, Louis Delabays manque le titre d'un petit point et se classe deuxième (551). Matthias Gerber se retrouve au pied du podium avec 532 unités sous la gâchette. Finalement, les tireurs se sont couchés, non pas pour faire la sieste, mais pour continuer à tester leur précision. Dans cette configuration, c'est Rémy Bohren qui a été le plus à l'aise avec une arme de sport à la main (586). Louis Delabays est encore présent sur le podium, en s'installant sur la deuxième marche (583). En catégorie ordonnance (toujours couché), Bertrand Kilchoer termine deuxième avec 560 unités. Le Butteran Cédric Leuba est juste derrière grâce à ses 550 points.

BOXE



Une montagne de muscles à Couvet



À droite, Thomas Mboua et ses 105 kilos de muscles.

Samedi dernier a été une journée particulièrement intense sur l'anneau d'athlétisme d'espaceVal. 50 boxeurs de 15 clubs différents s'étaient filés un rencard pour en venir aux mains. Mais rassurez-vous, dans les règles de l'art ! Cet art magistral que peut être celui de la boxe lorsqu'il est maîtrisé. Cette maîtrise, c'est justement ce qu'étaient venus chercher ces combattants de toute la Romandie et de France.

Avec des boxeurs régionaux

« *Le principe est assez simple, nous organisons des duels d'entraînement (appelés sparrings) toute la journée. Les boxeurs viennent évaluer leur forme, faire monter le cardio et se mettre en condition de combat même si les résultats promulgués par nos deux juges n'ont pas de valeur officielle* », développe Rob Barbezat. Le coach du Val-de-Travers est particulièrement fier d'avoir organisé un tel rassemblement à Couvet : « *C'est la première fois que nous mettons cela sur pied et c'est positif pour les sportifs neuchâtelois. Ils peuvent se montrer et se mesurer à la concurrence.* » Ce fut notamment le cas de la Vallonnière Bianca Ramseyer et du Vallonnien Alessio Pizzagalli.

Mboua, montagne de muscles de 105 kilos

Tous les niveaux et toutes les catégories étaient représentés.

Y'a-t-il des volontaires ?

De quoi faire fuir certains adversaires ? En tout cas, ce jour-là, son opposant – un champion d'Europe français – n'est jamais arrivé à Couvet et il a fallu lui trouver un remplaçant. Autant dire que les prétendants ne se bousculaient pas au portillon. « *Nous avons peut-être trouvé quelqu'un mais il a vu Mboua et ce n'est pas sûr qu'il accepte* », rigolait Rob Barbezat.

La raison ? Une grosse différence de poids. Le volontaire a finalement accepté le face-à-face et il s'en est plutôt pas mal sorti ! Comme quoi, aucune montagne n'est insurmontable, pas même la montagne Mboua...

Kevin Vaucher



**TransCréa Sàrl**  
Immobilier  
Conseils - Location - Vente

*Le plus grand  
choix régional*

**À VENDRE - FINITIONS À CHOIX**



Appartements PPE neufs de 2.5 à 5.5 pièces - « Campagne Pernod » à COUVET

## PORTES OUVERTES

### Samedi 31 août 2024 de 9h à 12h



- Haute performance énergétique, faibles charges
- Cadre d'exception avec parc historique
- Ecrin de verdure avec dégagement sur une belle maison de maître
- Harmonie entre modernité et tradition

DÈS CHF 339'000.-

LIVRAISON : DÉCEMBRE 2024

 RUE DU NESSERT 5, 2108 COUVET

Grand-Rue 19, 2114 Fleurier

[www.transcrea.ch](http://www.transcrea.ch)

+ 41 32 861 13 13

## PORTES DE GARAGE

pour l'habitat et l'industrie  
**AVEC MOTORISATION**



ALUTECH  
GROUP OF COMPANIES

Pour plus d'infos  
contactez votre revendeur

Menuiserie | Charpente | Couverture

**Ludovic Suter Sàrl**

2126 Les Verrières  
**079 320 88 15**  
suter.ludovic@gmail.com  
[www.menuiserie-suter.ch](http://www.menuiserie-suter.ch)





## LABORATOIRE DENTAIRE

Entretien - Rénovation  
Réparation de  
Prothèses Dentaires

**M.C Huguenin**  
Technicienne Diplômée

Rue de France 3  
CH 1450 Sainte-Croix  
**079 409 05 25**

**À LOUER**  
à COUVET

**Beau 3½ pièces**

Appartement fraîchement rénové, salle de bains avec baignoire, cuisine agencée habitable avec lave-vaisselle, armoires murales, cave, galetas, parcelle de jardin privative. Proche de toutes commodités. Au calme.

Loyer **Fr. 759.-** + charges

**Tél. 079 521 74 19**

**À LOUER**  
à COUVET

**Bel appartement de 2 pièces**

Refait à neuf, cuisine agencée, plain-pied, entrée indépendante.

Loyer **Fr. 780.-** charges comprises

Libre de suite ou à convenir.

Possibilité de louer un garage Fr. 120.-

**Tél. 032 754 33 03**

**À LOUER**  
à COUVET

**QUARRE 38 4 pièces**

situé au rez.

Loyer **Fr. 1280.-** + Fr. 200.- de charges = Fr. 1480.-

Il s'agit d'un ancien 5 pièces actuellement en rénovation.

Cuisine agencée, bains WC séparés. Cave, galetas et place de parc.

Libre le 1<sup>er</sup> octobre

**Tél. 079 929 80 69**

**À LOUER**  
Grand'Rue 8, centre du village de COUVET

**Appartement de 6 pièces**

150m². Cave, galetas, jardin.

Loyer **Fr. 1500.-** charges comprises

**Tél. 032 863 19 41**



- ÉLECTRICITÉ
- DÉPANNAGES
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER
- PHOTOVOLTAÏQUE
- BORNES DE RECHARGE

## Société Electrique du Val-de-Travers SA

**Votre spécialiste dans votre région,  
pour toutes vos installations électriques !**

[www.sevt.ch](http://www.sevt.ch) / Rue du Preyel 9 – 2108 Couvet / 032 863 12 24

## 69<sup>e</sup> Mi-Été des Bayards Priorité aux motards avant le retour des cortèges



La présidente du comité d'organisation de la Mi-Été Tania Vaudan avec Jean-Bernard Egger, président du Moto-Club Les Bayards et environs.

La Mi-Été des Bayards aura été « moitié-moitié » cette année. Belle journée ensoleillée le samedi et pluvieux le dimanche. Par ailleurs, le vendredi, un afterwork avait idéalement lancé le week-end de festivités. Mais pas de soucis de météo pour les organisateurs qui ont mis le paquet sur les jeux en extérieur le samedi (tournoi de foot à 5, jeux des caisses à empiler,...) et qui sont restés à l'abri, sous la grande tente principale le dimanche.

### Rugissant de plaisir

« Dimanche, nous avons prévu une journée spéciale avec des activités dès 14 heures.

Avant cela, nous avons mis à l'honneur le Moto-Club des Bayards et environs qui fête ses 75 ans en 2024 », précise la présidente du comité d'organisation Tania Vaudan.

Une grosse quarantaine de membres ainsi que des clubs amis étaient présents pour marquer le coup dignement. Jean-Bernard Egger (président du Moto-Club Les Bayards) en a profité pour faire un plus ou moins bref rappel de l'histoire du club dans un brouhaha ambiant qui n'était pas sans rappeler le bruit d'un moteur. Preuve qu'il y avait un rugissant plaisir d'être là apparemment.

### Deux cortèges en 2025

Le décor renvoyant à la route 66 et à l'univers motard coiffait parfaitement cette scène de vie. Quelques heures plus tôt, la grande tente était déjà pleine pour la soirée du samedi, animée par le groupe français Let'Dzur notamment. « Nous sommes ravis que les gens aient répondu présent une nouvelle fois. » Avant que tout le monde rentre chez soi, Tania Vaudan en a profité pour accrocher l'attention des visiteurs sur un autre « jubilé » : la 70<sup>e</sup> cuvée de la Mi-Été des Bayards qui aura lieu en 2025 ! « Préparez-vous déjà ! Ce sera les 15, 16 et 17 août avec le retour de cortèges. » Il y en aura un, aux flambeaux, le vendredi soir. Et il y en aura un autre, le dimanche, sur le thème des souvenirs d'enfance. De quoi rouler sereinement jusqu'à l'an prochain...



Le tournoi de foot du samedi.

Kevin Vaucher

**À LOUER**  
à COUVET

**Bar à café**

Moderne et fonctionnel.

Libre de suite.

**Tél. 079 447 46 45**

**À LOUER**  
à FLEURIER

**Appartement 3½ pièces**

Libre de suite ou à convenir.

Loyer **Fr. 1100.-** charges comprises

**Tél. 079 515 19 26**



## ALAIN REY

2114 FLEURIER  
+41 79 818 99 39  
[alainrey@bluewin.ch](mailto:alainrey@bluewin.ch)

- FERBLANTERIE
- SANITAIRE
- PARATONNERRE



## CODONI SA

Entreprise de maçonnerie

**MAÇONNERIE**  
**BÉTON ARMÉ | CARRELAGE**  
**RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE**

**2108 COUVET**  
**+41 32 863 12 16**  
[info@codonisa.ch](mailto:info@codonisa.ch)